

EXTRAIT DU REGISTRE
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 22 JUIN 2026

Convoqué le lundi 15 juin 2026, le Conseil Municipal s'est réuni à l'ATOME, salle des assemblées, le lundi 22 juin 2026 à 18h00, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Maire.

Thibault PELLISSIER est nommé secrétaire de séance.

MEMBRES PRÉSENTS (37) : Christophe RIVENQ, Maire, Max ROUSTAN, Martine MAGNE, Alain BENSAKOUN, Catherine LARGUIER, Christian CHAMBON, Léa BOYER, Pierre MARTIN, Marie-Claude ALBALADEJO, Christophe CLAUZEL, Raphaële NAVARRO, Aimé CAVAILLÉ, Gérard PALMIER, Armande LAUPIES, Jean-Claude ROUILLON, Marie-Christine PEYRIC, Rose-Marie SOUSTELLE, Hélène CAYRIER, Marc BENOIT, Antonia CARILLO, Daniel CANAL, Catherine DAUFÈS-ROUX, Fabienne FAGES-DROIN, Ysabelle CASTOR, Valérie MEUNIER, Jean-Régis MASSON, Alexandra LAGULHON, Cyril LAURENT, Emiliano HACQUEL, Lucette CAMACHO, David VIEUX, Sylvie TRIBES, Alexandre BELAIR, Fabien PELAT, Jenny-Rose GUERCHOUX, Anthony BORDARIER, Thibault PELLISSIER.

POUVOIRS (5) : Michèle VEYRET (*pouvoir à Marie-Christine PEYRIC*), Alain AURÈCHE (*pouvoir à Martine MAGNE*), Laurent DOUDOUX (*pouvoir à Daniel CANAL*), Méryl FRIZON-DEBIERRE (*pouvoir à Raphaël NAVARRO*), Sandra CARTULAT (*pouvoir à Alexandre BELAIR*).

ABSENT EXCUSÉ (1) : Vincent BEHGDAD.

OBJET : Convention de mutualisation de séances de gestes et techniques professionnels d'intervention (GTPI) des policiers municipaux avec la commune de Saint-Privat-des-Vieux

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la sécurité intérieure, et notamment son article L.511-1 relatif aux missions des agents de la police municipale en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques ;

Considérant l'obligation pour les agents de la filière police municipale de suivre une formation obligatoire d'entraînement aux gestes et techniques professionnels d'intervention (GTPI), laquelle conditionne notamment l'autorisation de port d'armes de catégorie D,

Considérant que les policiers municipaux des différentes communes de la Communauté Alès Agglomération sont amenés à travailler ensemble, notamment dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la mise en place du Plan Intercommunal de Sauvegarde,

Considérant que le Maire de la Commune de Saint-Privat-des-Vieux souhaite que ses policiers municipaux participent aux séances d'entraînement GTPI des policiers municipaux d'Alès,

Considérant la volonté des deux communes de travailler ensemble dans un esprit de mutualisation des moyens et de coopération intercommunale,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

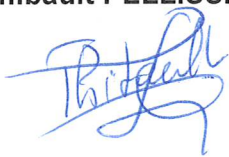
AUTORISE

Monsieur le Maire à signer la convention de mutualisation de séances de gestes et techniques professionnels d'intervention au profit des policiers municipaux avec la Commune de Saint-Privat-des-Vieux, ainsi que tous documents et actes utiles à sa mise en œuvre, en cours ou à venir, et notamment ses avenants.

Votants : 42
Pour : 42 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Le secrétaire de séance

Thibault PELLISSIER



Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Christophe RIVENQ

